

Séance extraordinaire du conseil municipal du 15 décembre 2016

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le jeudi 15 décembre 2016 à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Jean Claude Gravel, mesdames les conseillères, Michele Dawe, Isabelle Charette et Lynda Pelletier et messieurs les conseillers, Christian Goulet, Roland Clermont, Denis Moreau et Gaétan Bérard.

Est absent : monsieur le conseiller, Pascal Tremblay.

Sont également présents : messieurs Yvon Mousseau, directeur général et Marc-Olivier Breault, directeur général adjoint ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire, Jean Claude Gravel constate le quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

2016-12A-01

Adoption du budget pour l'exercice financier de l'année 2017

ATTENDU que le conseil vient de prendre connaissance du document intitulé *Prévisions budgétaires fonctionnement 2017* ;

ATTENDU que ce budget prévoit :

Revenus de fonctionnement :	16 738 959 \$
Moins - dépenses de fonctionnement :	(17 909 000 \$)
Plus - conciliation à des fins fiscales :	1 170 041 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales :	0 \$

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par madame Isabelle Charette

Que le conseil municipal adopte le budget pour l'exercice financier de l'année 2017, annexé à la présente pour en faire partie intégrante, comme s'il était ici reproduit au long.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-12A-02

Adoption du programme triennal d'immobilisations

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que conformément à l'article 473.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal adopte le document intitulé *Programme*

triennal des immobilisations 2017, 2018 et 2019, annexé à la présente pour en faire partie intégrante, comme s'il était ici reproduit au long ;

Que ledit programme comporte des dépenses réparties sur les trois années pour les montants suivants :

2017	9 763 600 \$
2018	6 630 000 \$
2019	280 000 \$

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2016-12A-03

Fixation du taux d'intérêt 2017

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal fixe, pour l'année 2017, le taux annuel d'intérêt sur les arrérages à l'égard de tout compte relatif à des taxes et ou compensations municipales à 12 % ;

Que le conseil fixe également à 12 % le taux annuel d'intérêt comptabilisé à l'égard de tout autre compte demeuré impayé, trente (30) jours après son envoi.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Période de questions

Aucune personne n'étant présente, il n'y a eu aucune intervention.

2016-12A-04

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Michele Dawe

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h13.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Jean Claude Gravel, maire

Madeleine Barbeau, greffière

Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Jean Claude Gravel, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 16^e jour du mois de décembre 2016.

Jean Claude Gravel, maire